



# La Commune



## Air France : Communiqué n° 5

Publié le mardi 20 octobre 2015



**PLUS DE 30 000 SIGNATURES !**

**Communiqué n° 5**

**Protégeons les 5 d'Air France !  
Abandon des poursuites!  
Aucune sanction !**

**Pas un seul licenciement sec ou  
déguisé !**

20 octobre 2015

Interrogé hier sur la crise à Air France avant l'ouverture de la « Conférence Sociale », François Hollande a admis sur la forme que « *d'autres méthodes* » que l'interpellation des 5 salariés à l'aube, devant leur famille, comme des gangsters, auraient pu être employées... ceci pour mieux justifier, au fond, sa fidélité et sa loyauté au plan de 2 900 licenciements annoncés par la direction d'Air France le 5 octobre 2015 !



En effet, Alexandre de Juniac, le PdG d'Air France/KLM, a confirmé le 18 octobre (la veille de la Conférence sociale) que 1 000 suppressions de postes étaient programmées dès 2016 ! Il explique que les 2900 licenciements annoncés couraient sur les années 2016 et 2017 et que, si le nombre de licenciements pour l'année 2017 restait « négociable », il serait trop tard pour revenir sur ceux de 2016. D'après Juniac, ces 1 000 suppressions d'emplois pourraient passer par « *des mesures de départs volontaires* »...

Ce qui permet à François Hollande de dire que : « *des licenciements peuvent être évités si les efforts nécessaires sont réalisés pour permettre à la compagnie d'améliorer sa*

*compétitivité (...) si les pilotes font les efforts nécessaires, si la direction fait des propositions et si les personnels au sol sont conscients de certaines réalités ».*

En clair, François Hollande et Alexandre de Juniac sont d'accord sur l'essentiel : faire payer aux salariés la crise d'Air France ! Et cela passe par le chantage à l'emploi si les salariés n'acceptent pas le plan de licenciements. Ce sont des menaces contre tous ceux qui refusent les « gains de productivité ». Ce sont des manœuvres pour opposer les personnels entre eux. C'est un gouvernement de « gauche », actionnaire à hauteur de 17 %, qui donne son feu vert au plan de restructuration.

Contre les violences anti-ouvrières des patrons et du gouvernement, pour la protection des 5 salariés d'Air France, participons massivement au rassemblement de l'Intersyndicale Air-France, le jeudi 22 octobre 2015, à 13H00, devant l'Assemblée nationale.

Unité syndicale sans faille pour :

## **Protégeons les 5 d'Air France !**

**Abandon des poursuites!**

**Aucune sanction !**

**Pas un seul licenciement sec ou déguisé !**

**VOUS AUSSI, SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION**

**QUI RECUEILLE PLUS DE 30 000 SIGNATURES !**

**(plus de 25 000 en ligne et près de 5 500 reçues directement)**

### **Pétition en ligne**

**NOUS IRONS, AVEC VOS MILLIERS DE SIGNATURES,**

**VOIR MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

**ET DEMANDONS AUDIENCE DÈS MAINTENANT !**

Pour tout contact :

**CGT-Archives 56, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris**

téléphone : 01 40 27 63 33 / télécopie : 01 40 27 63 66 / courriel :  
cgt.archives@culture.gouv.fr